
Latin technique du XII^e au XVIII^e siècle

Latin technique du XII^e au XVIII^e siècle

Conférences de l'année 2012-2013

Jean-Marc Mandosio



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1596>

DOI: 10.4000/ashp.1596

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2014

Number of pages: 130-137

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Jean-Marc Mandosio, « Latin technique du XII^e au XVIII^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 145 | 2014, Online since 15 December 2014, connection on 17 September 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1596> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1596>

Tous droits réservés : EPHE

LATIN TECHNIQUE DU XII^e AU XVIII^e SIÈCLE

Maître de conférences : M. Jean-Marc MANDOSIO

Programme de l'année 2012-2013 : I. *Pierre de Zélande*, *Lucidarius de rebus mirabilibus (XV^e siècle)* ; *textes sur la classification des sciences*. — II. *Avicenne*, *Libri metheorum* (en collaboration avec M^{me} Silvia Di Donato).

I. Nous avons poursuivi cette année la lecture de la seconde partie du *Lucidarius de rebus mirabilibus* de Pierre de Zélande (fin du xv^e siècle), intitulée *Compendium de radiis*, dans laquelle Pierre de Zélande paraphrase le *De radiis* ou *Theorica artium magicarum* attribué à al-Kindî¹. En tant que « théorie des arts magiques », cet ouvrage s'insère parfaitement dans le projet de Pierre de Zélande consistant à élucider les fondements de la magie. Après avoir présenté la doctrine générale des rayons émanant des astres et émis à leur tour par les créatures du monde sublunaire, le *De radiis* passe en revue les circonstances susceptibles de favoriser la réalisation d'une intention (qu'elle soit ou non de nature magique)², assimilée à l'émission de rayons influentiels. Certaines personnes rayonnent plus intensément que d'autres grâce à la puissance de leur imagination, celle-ci pouvant être renforcée par divers « accidents » qui, correctement maîtrisés, rendront l'effet conforme à l'intention projetée. Deux de ces accidents sont internes : le désir (*desiderium*) et la confiance (*fides*) ; ils sont nécessaires mais non suffisants, car ils ne permettent pas à l'imagination de « produire par ses rayons un mouvement [c'est-à-dire un changement] dans les choses éloignées »³. Des moyens matériels doivent donc être mis à contribution pour servir de véhicule au désir, lui permettant de s'extérioriser. Ces moyens sont au nombre de deux : « l'énonciation verbale » et « l'opération manuelle »⁴.

La section sur l'énonciation verbale est la plus étendue de tout le traité⁵. Pierre de Zélande, conformément à son intention affichée de concilier le *De radiis* avec la foi

1. Voir l'*Annuaire 2011-2012*, p. 96-98.

2. « De accidentibus adjuvantibus ut res fiat præconcepta in mente : capitulum tertium » (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. lat. 10870-75, f. 27r).

3. « Adhuc duo præmissa accidentia non sufficiunt, nec faciunt imaginationem vel spiritum imaginarium sufficientem ad motum inducendum per suos radios in res distantes » (*ibid.*, f. 27v-28r).

4. « Sunt autem duo genera operum per quæ, exhibita ut decet, res immediate concepta procedit in actum : primum operum genus est oris locutio, secundum est operatio manualis » (*ibid.*, f. 28r).

5. *Ibid.*, f. 27r-40v. Sur la conception du langage exposée dans le *De radiis*, voir notamment Irène Rosier, *La Parole comme acte : sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1994, p. 215-221 (où le *De radiis* est analysé en fonction de l'utilisation qu'en a faite Roger Bacon) ; Nicolas Weill-Parot, *Les Images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance : spéculations intellectuelles et pratiques magiques (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 158-162 ; Béatrice Delaurenti, *La Puissance des mots (virtus verborum) : débats doctrinaux sur le pouvoir des incantations au Moyen Âge*, Paris, Cerf, 2007, p. 146-150.

chrétienne¹, met en avant l'autorité de saint Jérôme pour confirmer que la parole possède une force occulte². Dans son contexte d'origine, la citation signifiait seulement que l'enseignement oral est plus efficace qu'un discours écrit³ ; intégrée au *De radiis*, elle sert à appuyer la thèse selon laquelle les étoiles renforcent le rayonnement du désir par le truchement des mots. En effet, d'après la doctrine du *De radiis*, le pouvoir des sons que l'on prononce découle en dernière instance de la « disposition harmonique » des astres, même si les « sons significatifs » (*voces significativæ*), c'est-à-dire les mots des diverses langues, sont « d'imposition humaine », autrement dit conventionnels et arbitraires. À ce sujet, précisément, Pierre de Zélande rappelle qu'« Adam fut le premier donneur de noms »⁴. Il s'agit là encore d'un détournement de sens, puisque selon l'interprétation orthodoxe de la Genèse (II, 19-20) ce n'est pas de l'harmonie céleste qu'Adam a tiré son pouvoir de nommer les êtres ! On voit ainsi que, loin d'être une christianisation du *De radiis*, l'entreprise de Pierre de Zélande constitue bien plutôt une « radification » du christianisme, si l'on me permet ce néologisme. Pour apprécier toute la portée de cette instrumentalisation de la Bible et des Pères de l'Église au bénéfice des astres, il convient de rappeler que le *De radiis*, condamné par les théologiens au XIII^e siècle, était « une référence interdite dans les débats scolastiques »⁵, et que Pierre de Zélande vivait retiré dans un monastère des Pays-Bas à l'époque où il composa son *Lucidarius*. Il faillit d'ailleurs être dénoncé comme zéléateur de la magie, et heureusement pour lui l'affaire ne paraît pas avoir eu de conséquences tragiques⁶.

Le passage du *De radiis* affirmant que « certains mots, prononcés comme il convient, modifient les sentiments des animaux et surtout des hommes » est mis en consonance avec ce verset des Proverbes (XV, 1) : « Une réponse douce calme la fureur, mais une parole dure excite la colère »⁷. Il s'agit là d'un truisme, caractéristique d'une stratégie argumentative dont Pierre de Zélande a fort bien compris la portée. En effet, le *De radiis* englobe la magie proprement dite dans un plus vaste ensemble de phénomènes occultes, partant du principe que certaines choses qui paraissent impos-

1. Voir l'*Annuaire 2011-2012*, p. 97.

2. « Jheronimus enim in prologo Bibliæ : "Habet quid latentis energiæ vivæ vocis actus" » (Bruxelles, ms. lat. 10870-75, f. 28r). La même référence revient au f. 35v, en commentaire de l'assertion du *De radiis* faisant de l'optatif le mode oratoire le plus efficace pour réaliser le désir du locuteur.

3. « Il y a je ne sais quelle énergie cachée dans la voix vivante ; transmise aux oreilles des disciples par la bouche même de l'auteur, elle y résonne plus fortement » (« Habet nescio quid latentis ενεργειας viva vox et in aures discipuli de auctoris ore transfusa fortius insonat », lettre 53 à Paulin ; saint Jérôme, *Lettres*, éd. et trad. Jérôme Labourt, Paris, Les Belles Lettres, 1953, t. III, p. 10). Les anciennes éditions donnent un texte plus proche de la citation de Pierre de Zélande (« Habet nescio quid latentis energiæ vivæ vocis actus »), mais cette leçon ne figure pas dans l'apparat critique de l'édition des Belles Lettres.

4. « Sunt autem aliæ voces significativæ per impositionem hominum, licet etiam ab harmoniaca dispositione cælesti recipiant significationem. Quia homo suam substantiam et omnia sua accidentia habet ab ipsa harmoniaca <dispositione> cælesti in hoc et in illo tempore, et habet ab harmonia siderum dispositionem vocandi hominem hoc nomine, et asinum illo, bovem illo, et sic de aliis. *Glosa* : Adam fuit primus impositor » (Bruxelles, ms. lat. 10870-75, f. 30r). Ici comme dans les notes suivantes, j'ai mis en italiques les additions de Pierre de Zélande pour les différencier de sa paraphrase du *De radiis*.

5. Béatrice Delaurenti, *La Puissance des mots*, op. cit., p. 146.

6. Voir la biographie de Pierre de Zélande dans l'*Annuaire 2010-2011*, p. 116-117.

7. « Ex hac causa est quod quædam verba rite prolata mutant sensus animalium et præcipue hominum. Cui consonat verbum illud scripturæ sacræ : "Mollis responsio frangit iram, durus sermo suscitatur furorem" » (Bruxelles, ms. lat. 10870-75, f. 33v).

sibles ne sont considérées comme telles que parce que les causes en sont inaperçues ou incomprises ; mais des phénomènes incontestables tels que l'efficacité du langage mettent eux aussi en œuvre des forces que les théories physiques ordinaires sont incapables d'expliquer : ainsi, lorsque les opinions, les sentiments ou les décisions d'une personne sont modifiés par des actes de langage, cela ne diffère pas essentiellement d'autres formes d'influence à distance généralement considérées comme surnaturelles ou inexistantes. Le procédé consistant à banaliser les actions magiques en en faisant un cas particulier du jeu des forces occultes à l'œuvre dans l'univers entier a pu être considéré comme « particulièrement troublant »¹ ; il s'agit d'une manière très habile de rendre la magie vraisemblable, puisque tout compte fait – si l'on entre dans la logique du *De radiis* – elle n'est pas moins mystérieuse que beaucoup d'autres choses qui ne passent pour normales que parce qu'elles sont habituelles, alors qu'en réalité on ne les comprend pas davantage.

C'est dans ce même esprit que Pierre de Zélande commente le passage du *De radiis* concernant les incantations destinées à chasser les animaux nuisibles (ses ajouts sont en italiques) :

De là vient que les scorpions sont chassés de leurs repaires par des paroles, et aussi les loups et les lions, les souris, les mouches et les serpents. *C'est aussi comme cela que l'on met fin aux guerres en chassant les assaillants d'une ville. C'est aussi comme cela que parfois l'on attire les animaux et les oiseaux vers un certain lieu en les appelant, pour ensuite les attraper. C'est aussi comme cela que l'on obtient du secours dans la guerre, au moyen de certains mots prononcés et écrits aux puissants pour les décider à envoyer de l'aide, comme j'en ai clairement fait l'expérience lors du premier siège de Dole, où un discours fut fait au prince et à ses nobles au sujet de la victoire contre monsieur de Craon*².

Ici encore, des données vérifiables – l'utilisation d'appeaux pour capturer les oiseaux, un discours persuasif mettant fin à une guerre – sont mises sur le même plan que des formules magiques, et l'ancrage des premières dans la réalité – assorti de la mention « comme j'en ai clairement fait l'expérience », avec indication de l'époque et du lieu – invite le lecteur à attribuer aux secondes le même degré de vraisemblance et de véracité.

L'anecdote historique rapportée par notre auteur mérite quelques éclaircissements. La ville de Dole, en Franche-Comté, faisait partie du duché de Bourgogne, depuis longtemps convoité par le roi de France Louis XI. La guerre larvée qui l'opposait à son cousin Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, prit fin lorsque ce dernier mourut, le 5 janvier 1477. Sa fille Marie de Bourgogne, âgée de dix-neuf ans, lui succéda ; profitant de son inexpérience et de sa vulnérabilité – elle dut faire face à une révolution

1. Nicolas Weill-Parot, *Les « Images astrologiques » ...*, op. cit., p. 158.

2. « Hinc etiam est quod scorpiones expelluntur a suis locis per verba, et lupi et leones, et mures et muscæ et serpentes. *Hoc etiam modo guerrarum est remedium, expellendo obsidentes civitatem ab eadem. Hoc etiam modo quandoque vocantur animalia et aves ad aliquem locum ut postea capiantur. Hoc etiam modo in guerra acquiritur subsidium per verba certa prolata ac scripta ad potentes ut velint mittere succursum, ut clare expertus fui in prima obsidione Dolana, sermone facto principi et ejus nobilibus super victoriam contra monseigneur de Cran, etc.* » (Bruxelles, ms. lat. 10870-75, f. 34v). Le nom de Cran avait été mal transcrit dans l'*Annuaire 2010-2011*, p. 116 (j'avais lu *Crau*).

aux Pays-Bas aussitôt après son accession au pouvoir –, Louis XI installa ses troupes en Franche-Comté le 18 février et nomma Georges de La Trémoille, sire de Craon, gouverneur des Deux-Bourgognes. Dès le 12 février, l'empereur Frédéric III avait écrit aux Dolois pour les assurer de son soutien contre toute initiative française. « Ces lettres », rapporte un historien local, « accrurent grandement le cœur des habitants, espérant que leur ville serait secourue si les Français la venaient camper, comme le bruit en courait. Mais ils ne se voulurent tant fier à ce secours que d'eux-mêmes ils ne fissent tous apprêts nécessaires »¹. De fait, au bout de quelques jours d'occupation, les Dolois chassèrent les troupes françaises par leurs propres moyens, et l'insurrection se propagea dans toute la Franche-Comté. Mais les Français revinrent en juillet ; avec à leur tête monsieur de Craon, ils assiégèrent Dole. Pour asseoir son autorité, Marie de Bourgogne épousa le 19 août 1477 le prince Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric III. À la fin du mois de septembre, les Dolois attaquèrent les Français, les mirent en déroute, et monsieur de Craon fut destitué de son commandement par Louis XI. Les Français prirent leur revanche deux ans plus tard : la ville fut de nouveau assiégée en mai 1479, et cette fois elle fut détruite. C'est donc au premier siège, celui de 1477, que Pierre de Zélande – qui exerçait alors la médecine en Bourgogne et fréquentait les milieux de cour² – dit avoir assisté. Je n'ai pas trouvé trace du « discours fait au prince et à ses nobles » auquel il se réfère. En tout état de cause, ses souvenirs devaient être un peu flous car la ville assiégée se libéra toute seule.

Aucune formule magique précise n'est mentionnée dans le *De radiis*. Pierre de Zélande en indique une, inconnue par ailleurs (du moins à ma connaissance) : *Mathei † Doracha † Thetragrammaton † Chilria † Kyrie † Adonay*. Y sont invoqués saint Matthieu, trois noms divins – *Tetragrammaton* est l'appellation grecque du nom imprononçable de Dieu en quatre lettres hébraïques (*yod-he-vav-he*), *Kyrie* et *Adonai* signifient « Seigneur » en grec et en hébreu –, et deux noms mystérieux, *Doracha* et *Chilria*. Cette incantation, censée empêcher le sang de sortir du corps de celui qui la profère en observant le rituel requis, est citée par Pierre de Zélande comme un exemple de formule réputée inefficace « à cause de la petitesse et de l'imperceptibilité de son effet », sans que l'on comprenne pourquoi il a choisi celle-ci plutôt qu'une autre³.

Toujours au sujet du pouvoir des mots, il montre sa connaissance de la littérature astrologique dans une addition au texte du *De radiis* : « C'est pourquoi, dans le livre des élections, les astrologues indiquent les heures auxquelles il faut écrire aux rois et aux princes pour que les requêtes qu'on leur adresse soient exaucées, afin de mieux incliner la volonté des princes à accorder ce qu'on leur demande. C'est aussi comme cela que l'on met fin aux guerres et que la paix peut être obtenue entre deux opposants, tout comme, à l'inverse, la paix entre deux personnes est dissoute par certains mots écrits ou prononcés sous des ascendants contraires, comme cela est expliqué en détail

1. Loys Gollut (1535-1585), *Les Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté et de Bourgogne*, XIII, 7, Arrois, 1846, col. 1365.

2. Voir l'*Annuaire 2010-2011*, p. 116.

3. « Motus autem quos verborum prolatio facit suis radiis <in> individuis, si sensu non fuerint perceptibiles, tunc bonum aut malum non faciunt aut non facere videntur. *Mathei † Doracha † Thetragrammaton † Chilria † Kyrie † Adonay. Nec sanguis exhibit corporum portantium stantibus requisitis præactis*. Unde talis oratio non habere effectum a pluribus inducitur propter effectus parvitatem et imperceptibilitatem, ideo non curatur » (Bruxelles, ms. lat. 10870-75, f. 33r).

dans les livres des astrologues »¹. La mention du « livre des élections » ne renvoie pas à un ouvrage particulier mais à un genre de la littérature astrologique, l'élection étant le choix du moment le plus favorable pour entreprendre une chose².

II. Après avoir présenté dans le chapitre 2 du livre II de sa *Météorologie* « les principes qui doivent précéder la connaissance de la cause efficiente du halo et de l'arc-en-ciel »³, Avicenne passe à l'examen détaillé de ces deux phénomènes célestes dans le chapitre 3, simplement intitulé « Du halo et de l'arc-en-ciel ». Dans la traduction latine du XIII^e siècle telle qu'elle est conservée dans une unique copie, très corrompue, de la fin du XV^e siècle (ms. Vat. Urb. Lat. 186), ce long chapitre est divisé en deux : *Capitulum de halo et iride* (II, 3, f. 163r-166r) ; *Capitulum de coloribus vicath, idest ...* (II, 4, f. 166r-v). Cette division est arbitraire et a très certainement été introduite au cours de la transmission manuscrite, une note marginale ayant été prise pour un titre de chapitre. Il y a un blanc après *idest*, ce qui s'explique, comme nous le verrons plus loin, par une confusion sur la signification du mot *vicath*.

Avicenne insiste sur le fait que le halo, l'arc-en-ciel et les phénomènes apparentés (parhélies et colonnes) sont des effets d'optique provoqués par l'humidité contenue dans l'air, les formes et les couleurs perçues n'ayant pas d'existence objective. Il commence donc par récuser la théorie selon laquelle le halo qui apparaît parfois autour de la lune – et plus rarement autour du soleil – serait la conséquence d'une perforation du nuage par les rayons lumineux émanant de l'astre : « ils ont dit que le centre [du nuage] est sombre parce qu'il est dissous par la force du rayon »⁴, mais c'est « une opinion mensongère » (*verbum trufatorium*), car les rayons lumineux sont des lignes virtuelles sans matérialité ; n'étant pas des corps, ils ne peuvent exercer aucune action physique et ne sauraient donc dissoudre un nuage. Comme l'arc-en-ciel, le halo est une représentation (le mot arabe *hayāl*, signifiant à la fois « représentation » et « image », est traduit par *imaginatio* ou *imago*) qui n'apparaît que lorsque l'observateur se trouve dans une certaine position par rapport à la source lumineuse et à l'air humide qui fait écran.

Dans la section sur le halo, Avicenne suit en gros les explications d'Aristote (*Météorologiques*, III, 2-3). Certaines bizarreries de la version latine résultent de corruptions textuelles imputables aux copistes : ainsi, Avicenne n'a jamais déclaré avoir vu « autour du soleil quatre-vingt-onze halos complets aux couleurs de l'arc-en-ciel »⁵ ;

1. « Ideo in libro electionum astrologi tradunt certas horas scribendi ad reges et principes ut exaudiantur in petitionibus eorum ad melius inclinandum voluntatis principum ad petitionis consensum. Et hoc etiam modo guerrarum est remedium et pax est impetrabilis a duobus discordantibus, sicut et viceversa pax inter duos dissolvitur per certa verba conscripta aut prolata sub discordantibus ascendentibus, ut ad longum patet in libris astrologorum » (*ibid.*, f. 33v-34r).
2. Voir par exemple le *Liber electionum* d'Abraham Ibn Ezra (Venise, 1507), le *De electionibus* ou *Liber electionum* attribué à Ptolémée et à Masha 'Allah (Venise, 1509), ou encore les *Libri electionum* de Zahel et d'Hali, conservés dans de nombreux manuscrits.
3. Voir l'*Annuaire 2011-2012*, p. 100-101.
4. « Et dixerunt quod medium [nubis] est tenebrosus, propter quod resolvitur fortitudine radii mediante » (ms. Vat. Urb. Lat. 186, f. 163r-v). Conformément à son habitude, Avicenne ne précise pas qui sont les gens auxquels il s'oppose.
5. « Et jam vidi circa solem 91 halo completas secundum colorem iridis » (*ibid.*, f. 164r).

le texte arabe dit seulement : « J'ai vu autour du soleil, entre l'an 390 et l'an 391 [de l'Hégire]¹, un halo complet aux couleurs de l'arc-en-ciel ». La date 391, écrite en chiffres arabes dans la traduction, est devenue 91, cette corruption ayant été facilitée par le fait que rien n'indiquait dans le texte latin qu'il s'agissait d'une date.

La section sur l'arc-en-ciel est un texte important dans l'histoire des sciences², non pour sa contribution à l'explication géométrique du phénomène – Avicenne ne s'attarde pas sur cet aspect – mais à cause de sa manière d'argumenter. Il part, comme de coutume, des explications fournies par Aristote (*Météorologiques*, III, 4-5), mais il s'écarte de la pensée des péripatéticiens sur plusieurs points essentiels. Faisant preuve d'une remarquable indépendance d'esprit, il juge leur théorie insatisfaisante³ et la corrige à partir d'observations personnelles : ainsi, contrairement à ce qu'ils affirment, l'arc-en-ciel n'apparaît pas dans ou sur un nuage sombre opposé au soleil, mais dans les gouttelettes d'eau situées devant un nuage ou un arrière-plan obscur (par exemple une paroi rocheuse), si bien qu'un arc-en-ciel peut apparaître même en l'absence de nuage. L'inadéquation de la théorie péripatéticienne est également démontrée par son incapacité à justifier les couleurs de l'arc-en-ciel. Ainsi, selon Aristote, la succession des couleurs – rouge, vert, violet – s'explique par un passage progressif du blanc au noir (*Météorologiques*, III, 4, 374b-375a) ; pourtant, remarque Avicenne, le vert (qu'il appelle « la couleur des poireaux ») n'est pas une couleur intermédiaire entre le rouge et le violet : par conséquent cette explication est sans fondement⁴. Comme dans d'autres sections de la *Météorologie*⁵, Avicenne récuse les théories de ses prédécesseurs lorsqu'elles s'écartent des faits, la démonstration empirique étant déterminante dans cette science qui porte sur des phénomènes particuliers – les accidents résultant de l'interaction des corps mixtes inanimés – et non sur des entités abstraites. Autre trait remarquable : Avicenne constate que la théorie péripatéticienne de l'arc-en-ciel est fautive, tout en admettant qu'il n'a pas les moyens d'en donner une explication plus convaincante ; il suspend donc son jugement : « En somme, nos amis péripatéticiens n'ont fourni aucune explication, au sujet de ces couleurs et de leurs subdivisions, que j'aie trouvée compréhensible ; mais peut-être quelqu'un en aura-t-il compris quelque chose et nous le fera-t-il comprendre. [...] Voilà tout ce que je sais de l'arc-en-ciel ; ce qui reste à connaître à son sujet, il faut le demander à quelqu'un d'autre »⁶. Il suggère néanmoins une piste d'investigation qui consisterait à rechercher en premier lieu la cause de l'arc-en-ciel, non dans son substrat matériel (« la chose inerte qui ne change pas ») mais dans la vision

1. C'est-à-dire en novembre ou décembre de l'an 1000 selon notre calendrier (rappelons qu'Avicenne est né en 980 et mort en 1037).

2. Voir notamment Carl B. Boyer, *The Rainbow: From Myth to Mathematics*, Princeton University Press, 1959 (réimpr. : 1987), p. 77-79.

3. « Nec mihi sufficit quod dicunt nostri socii peripatetici super hoc » (ms. Vat. Urb. Lat. 186, f. 164r).

4. « Quod autem fit inter utrumque colorem color pororum compositus ex vicinitate rubedinis superioris et turbiditate obscuritatis inferioris, totum hoc est nihil » (*ibid.*, f. 165v).

5. En particulier dans le chapitre I, 6, à propos de l'habitabilité de la zone équatoriale (voir l'*Annuaire 2010-2011*, p. 123-126).

6. « [...] et finaliter quod nostri socii peripatetici non assignaverunt causam in aliqua ratione istorum colorum nec in differentiis eorum quam ego intelligam, et forsitan quod aliquis intelliget ab eo et faciet nos intelligere. [...] Istud ergo est totum quicquid ego scio de facto iridis, et quod remansit ex eo ignotum quæras ab alio » (ms. Vat. Urb. Lat. 186, f. 166r).

elle-même, puisque le phénomène en question, consistant en reflets colorés, n'a pas de réalité en tant que tel et n'existe que comme représentation visuelle¹.

La lecture de la version latine est rendue pénible – outre la difficulté intrinsèque du texte d'Avicenne – par les très nombreuses corruptions survenues au cours de la transmission manuscrite : le violet (*indus*, c'est-à-dire « indigo ») devient vert (*viridis*) ou est confondu avec le nom de l'arc-en-ciel (*iris*) ; l'horizon (*orizon*) devient l'orient (*oriens*) ; « plus petit » (*minor*) devient « plus grand » (*major*) ; les rames (gén. pl. *remorum*) deviennent des rivages (*rivorum*) ; « en dessous » (*subter*) devient « subtilement » (*subtiliter*) ; *signatus* devient *sic natus*, etc. Dans certains cas, la faute n'incombe pas aux copistes. Ainsi, à un moment donné, Avicenne mentionne deux villes iraniennes : « Sur une très haute montagne, entre Abiward et Tûs, j'ai vu ... » Ces deux noms ont disparu dans la version latine, où on lit : « *Et jam vidi in quodam monte iridem altam* »², c'est-à-dire : « J'ai vu sur une certaine montagne un arc-en-ciel élevé ». Le traducteur a certainement lu *qaws* (« arc ») au lieu de *Tûs*, car les deux mots se ressemblent en arabe ; il a pensé qu'il s'agissait de l'arc-en-ciel (*qaws quzah*), et l'a donc traduit par *iris* (acc. *iridem*). Il a jugé par ailleurs inutile de mentionner le nom d'Abiward puisqu'il était inconnu des Latins, et l'a remplacé par une indication vague (*in quodam monte*). Signalons également une curiosité : les parhélies – illusion d'optique faisant apparaître deux répliques du soleil de part et d'autre de l'astre réel – sont appelées *dali* dans le texte latin³, ce qui à première vue ne signifie rien. Or le mot arabe signifiant « parhélies » (*šumaysāt*, dérivé de « soleil », *shams*), avait été traduit au chapitre 2 par *soles* (« les soleils »), et c'est la même idée que l'on retrouve ici, étant donné qu'une des appellations poétiques du soleil est *Delius*, autre nom d'Apollon : il faut donc lire *Delii* (« les soleils »), la forme *dali* étant une corruption.

Quant à la présence du mystérieux *vicath*, signalée plus haut, elle s'explique par l'habituel processus de corruption : le mot arabe *nayāzīk* (signifiant « barres » ou « raies ») a fini par devenir *vicath* par transformation du *n* initial en *v* et du *k* final en *th* ; les lettres intermédiaires, quant à elles, ne signifiant évidemment rien pour les copistes, sont devenues méconnaissables. Quel était donc le sens de ce mot ? La réponse figurait dans la traduction latine, mais elle était rendue invisible par la corruption textuelle : en effet, au lieu de *Capitulum de coloribus vicath idest ...*, il faut lire *Capitulum de columnis, idest vicath*. Le mot *vicath* désigne en effet les « colonnes » mentionnées par Aristote (*Météorologiques*, III, 6), sortes de barres lumineuses apparaissant à droite ou à gauche du soleil. Le mot *columnæ* ayant été systématiquement pris pour *colores* par les copistes – on trouve également *calores* au chapitre 2 –, le texte devenait incompréhensible alors que la traduction initiale était très claire : « Mais les colonnes qui apparaissent dans le ciel et sont appelées *vicath* sont aussi des représentations, comme les couleurs de l'arc-en-ciel ... »⁴.

1. « Et debes scire quod non habent veram essentiam imagines in speculo, nec habent contrarietatem colores in re visa. Et forte est magis rationabile quod imputes hoc tuo visui, et inde quære in re quieta, quæ stat per se et non mutatur, quomodo diversificantur colores ita bene in ea » (*ibid.*).
2. *Ibid.*, f. 165r.
3. « Et dali sunt imaginationes quemadmodum sunt delii ... » (*ibid.*, f. 166r). Le texte original dit : « Les parhélies sont des représentations qui ressemblent au soleil ».
4. « Sed columnæ [ms. : colores] quæ [ms. : qui] apparent in cælo, quæ [ms. : qui] dicuntur vicath, sunt etiam imaginationes sicut colores iridis ... » (*ibid.*).

III. Quelques séances ont été consacrées à des textes portant sur la classification des sciences. Nous avons d'abord relu le *Panepistemon* – c'est-à-dire « L'Omniscient » – d'Ange Politien (1454-1494), publié en 1492, introduction aux cours sur la philosophie d'Aristote que l'humaniste commença à professer à l'université de Florence à partir de 1490¹. Notre édition critique de cet opuscule, annoncée depuis longtemps, verra bientôt le jour. Nous avons également examiné l'« Explication détaillée du système des connaissances humaines » et les « Observations sur la division des sciences du chancelier Bacon », deux textes de Denis Diderot (1713-1784) placés en tête de l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (t. I, 1751), dans lesquels le philosophe reprenait, avec quelques modifications, la classification des sciences de Francis Bacon (1561-1626), présentée par ce dernier dans le *De dignitate et augmentis scientiarum* (1623), version latine de son traité *Of the Proficiency and Advancement of Learning, Divine and Human* (1605).

Enfin, lors d'une séance particulière, nous avons présenté une série d'emblèmes conservés au Victoria & Albert Museum, à Londres, qui nous avaient été soumis par une doctorante de l'E.P.H.E., Ana Debenedetti, actuellement conservateur adjoint au *Word & Image Department*, en vue de la préparation d'un catalogue de dessins conservés dans ce musée. Réalisés en 1683 au collège des jésuites de Bruxelles, ces emblèmes – comprenant, selon les règles du genre, une devise latine, une image allégorique et un poème latin, parfois complété par quelques vers en grec – étaient des exercices réalisés par les élèves les plus âgés (appartenant aux classes de poésie et de rhétorique), qui faisaient en fin d'année l'objet d'une présentation au public, débouchant sur un recueil manuscrit dont la fabrication était confiée à des calligraphes et des peintres locaux². Les vingt-quatre emblèmes conservés à Londres sont des brouillons – ou plus exactement des copies surnuméraires – des figures peintes par l'artiste bruxellois Joannes Carolus van Deijnum, dont les versions définitives sont conservées dans le manuscrit commémoratif pour l'année 1683 (ms. 20.327 de la Bibliothèque royale de Belgique). La graphie maladroite de ces emblèmes montre que les copies non utilisées furent confiées à des élèves des petites classes pour qu'ils s'entraînent à l'écriture. Nous avons là un témoignage intéressant des pratiques pédagogiques en usage chez les jésuites, d'autant plus précieux que les documents de ce genre, éminemment périssables, sont très rares. Ceux-ci ont été vendus en 1884 au Victoria & Albert Museum et ne doivent vraisemblablement leur survie qu'à leur fausse attribution au peintre Pieter Bout (1658-1702), qui n'avait rien à voir avec toute cette affaire.

1. Voir Jean-Marc Mandosio, « Un enseignement novateur : les cours d'Ange Politien à l'université de Florence (1480-1494) », *Histoire de l'éducation*, n° 120 (octobre-décembre 2008), p. 33-54.
2. Voir Karel Porteman (dir.), *Emblematic Exhibitions (affixiones) at the Brussels Jesuit College (1630-1685): A Study of the Commemorative Manuscripts*, Bruxelles, Royal Library / Turnhout, Brepols, 1996.